

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00366

Numéro SIREN : 421 907 981

Nom ou dénomination : M C E

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 19452

S A S MCE
Société anonyme simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 22 DEC. 2017 Numéro : 19452

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mil seize,

Le trente décembre à 16 Heures

Les actionnaires de la S.A.S. MCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire : les pouvoirs représentés ont été annexés à ma feuille de présence

L'Assemblée est présidée par Monsieur WOLFERSBERGER, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Patricia WOLFERSBERGER et Monsieur Jean- luc FAYTRE qui sont les deux actionnaires disposant par eux même que comme mandataire du plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Madame Vanessa REUSSARD est désignée comme secrétaire par les membres du bureau.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 2 500 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Christian MATHIEU, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.2016 et quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 225-38 101 du code de commerce et décision à cet égard,
- Questions diverses,

WM

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

Une copie de la lettre recommandée adressée à chaque actionnaire et les récépissés postaux,

La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,

L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30.06.2016 ainsi que le certificat des rémunérations les plus élevées.

Le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,

Les rapports du commissaire aux comptes,

Le rapport spécial sur les conventions établi par le Conseil d'Administration,

Le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration puis du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, arrêté le 30 juin 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs et décharge de l'accomplissement de sa mission au commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 220 953.25 euros décide de l'affecter comme suit :

COMPTE REPORT A NOUVEAU

220 953.25

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.



Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport approuve successivement chacune des conventions suivantes :

L'avance à la SCI des Leux, votre filiale, dont le Président du Conseil d'Administration, Monsieur WOLFERSBERGER est gérant associé est de 985 071 30 € au 30 juin 2016. La société a versé 54 000 € ht de loyer commercial.

Monsieur WOLFERSBERGER, le Président du Conseil d'Administration, a perçu un salaire de 12 000 € pour ses fonctions. Les remboursements de frais kilométriques et frais de mission sont de 7 019.58 €.

Le salaire de Madame REUSSARD née WOLFERSBERGER associée est de 22 497.00 € et ses remboursements de frais de transport de 218.45 €

MCE a facturé à la société TMS PLUS (société filiale) des prestations administratives et informatiques et des locations de véhicules pour un montant ht de 28 500.50 € La société TMS PLUS a facturé des frais de stockage et logistique et transport pour 117 527.00 € ht.

Les intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

Quatrième résolution

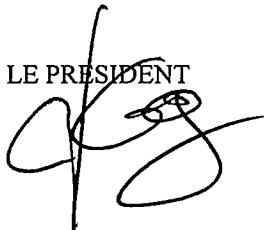
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé par le présent procès-verbal, qui a été signés après lecture par les membres du bureau.

LE PRÉSIDENT



LES ASSOCIÉS





IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

01072015

30062016

X

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

MCE

3 rue de la fosse aux lieux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS France3 rue de la fosse aux lieux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

SIRET 42190798100037

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées LOGISTIQUESi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	277 302	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Tél :

Tél :

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGADate : 29082016 Lieu : STE GENEVIEVE
Qualité : PRESIDENT
Nom du signataire : M WOLFERSBERGER MICHEL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Edition du 29/08/16 à 11:53:29

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case ☐ (2016)

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, adionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
Montant des revenus répartis				<i>Total (a à h)</i>		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLt réalisée au cours de l'exercice	
	MVLt restant à reporter	

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux leux 91700 Sainte Geneviève Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7 Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
	Frais d'établissement *	CX	CQ
	Frais de développement *	AF	AG
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI
	Fonds commercial (1)	AJ	AK
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO
	Terrains	AP	AQ
	Constructions	AR	AS
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW
	Immobilisations en cours	AX	AY
	Avances et acomptes	CS	CT
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV
	Autres participations	BB	BC
	Créances rattachées à des participations	BD	BE
	Autres titres immobilisés	BF	BG
	Prêts	BH	BI
	Autres immobilisations financières *	BJ	BK
TOTAL (II)		1 192 869	68 613
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO
	En cours de production de biens	BP	BQ
	En cours de production de services	BR	BS
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	Marchandises	BV	BW
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY
	CRÉANCES	BZ	CA
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB	CC
	Autres créances (3)	CD	CE
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	CG
	DIVERS	CH	CI
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CJ	CK
	Disponibilités	1 522 064	1 522 064
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CW	
	TOTAL (III)	CM	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CN	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO	
	Écarts de conversion actif * (VI)	1A	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	2 714 934	68 613
			2 646 321
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		CP	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2016

Désignation de l'entreprise		M C E	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 125 568	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 953	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	2 009 168
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	26 063	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 272	
	Dettes fiscales et sociales	DY	107 860	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	380 959	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	637 153	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 646 321	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	634 653		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : M C E				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 106 704	FB		FC	2 106 704	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	34 155	FH		FI	34 155	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 140 859	FK		FL	2 140 859	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 140 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 462 124	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 674	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	247 578	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 769	
	Salaires et traitements*					FY	93 367	
	Charges sociales (10)					FZ	28 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	4 168
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	45	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 847 706
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	293 153
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 169	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	23 783	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	25 952	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	25 952	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	319 105	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise M C E				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	98 152	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 166 811	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 945 858	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	220 953	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
			- Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : M C E Néant ☐ *										
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.		TOTAL I		CZ	1	D8	2	D9	3	
		TOTAL II		KD	9 821	KE		KF		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				KG		KH		KI	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KJ		KK		KL	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KM		KN		KO
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KP		KQ		KR
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KS	3 316	KT	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KV	7 241	KW		KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KY	13 869	KZ		LA
		Matériel de transport *				LB	32 148	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG
		Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ
	Immobilisations corporelles en cours				LK		LL		LM	
	Avances et acomptes				LN	56 575	LO		LP	13 000
	TOTAL III									
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
		Autres participations				8U	987 873	8V		8W
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 000	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	993 873	LR		LS	170 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 060 269	ØH		ØJ	183 000	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.				CØ	2	DØ	3	D7	4		
				LV		LW	9 821	IX			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO							
	Constructions	Sur sol propre		IP		LX		LY		LZ	
		Sur sol d'autrui		IR		MA		MB		MC	
		Inst. gales, agents et am. de constructions		IS		MD		ME		MF	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MJ		MK	16 316	ML	
		Matériel de transport		IV		MM		MN	7 241	MO	
		Matériel de bureau et mobilier		IW		MP		MQ	13 869	MR	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MS		MT	32 148	MU	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MV		MW		MX	
	Avances et acomptes			NC		MZ		NA		NB	
	TOTAL III			IY		NG		NH	69 575	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations			IØ		ØX	50 400	ØY	1 107 473	ØZ
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	6 000	2G		
TOTAL IV			I3		NJ	50 400	NK	1 113 473	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	50 400	ØL	1 192 869	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2016

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: M C E

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise M C E								Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 821	PF		PG		PH	9 821
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 316	QA	2 889	QB		QC	6 205
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	7 241	QE		QF		QG	7 241
	Matériel de transport	QH	13 869	QI		QJ		QK	13 869
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 197	QM	1 279	QN		QO	31 476
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	54 624	QV	4 168	QW		QX	58 792
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	64 445	ØP	4 168	ØQ		ØR	68 613
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☒ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

[illegible]

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD2016

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	985 071		UM			UN	985 071	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	6 000		UV			UW	6 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	324 294		324 294					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 839		20 839					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	1 336 204		VU	345 133		VV	991 071	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine												
	à plus d'1 an à l'origine												
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 500				2 500						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	122 272		122 272								
Personnel et comptes rattachés		8C	31 773		31 773								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 397		24 397								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	47 655		47 655							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 034		4 034							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	23 563		23 563								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	380 959		380 959								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	637 153		VZ	634 653		2 500					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : M C E				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062016					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX							
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *													
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)													
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
					- imposées aux taux de 0 %									
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme										
				- Plus-values soumises au régime des fusions										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW						
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														
								TOTAL I		319 105				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*														
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)														
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)											
			- imposées au taux de 0 %											
			- imposées au taux de 19 %											
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures											
			- imputées sur les déficits antérieurs											
Autres plus-values imposées au taux de 19 %														
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A								
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													
	Majoration d'amortissement*													
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 octies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5			
	Filié de complémentarité (art. 44 undecies)		L6		Société investissant dans l'immobilier social (art. 208C)		K3		Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA			
	Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		3 683				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI		315 422				
						déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		315 422		XO				

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2016

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 082	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

N° 2058-C-SD2016

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	1 007 743	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	117 825		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZE				
	TOTAL I			OF	1 125 568		Report à nouveau		ZF				
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	1 125 568			
TOTAL II										ZH	1 125 568		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	Exercice N :												
	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
	— Sous-traitance										YT	129 935	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	54 659	
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	18 183	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	44 801	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	247 578	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	2 181
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	6 588
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	8 769		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	428 172	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	325 459	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*										ØB	73 375	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	4	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP												
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-3 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0										ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										JK		
	Plus-values à 15%										JL		
	Plus-values à 19%										JM		
	Imputations										JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										JN		
Plus-values à 15%										JO			
Plus-values à 19%										JP			
Imputations										JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0										JJ			
N° SIRET de la société mère du groupe													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 202 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☒	*
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2016

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16% .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤	
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>M C E</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

①6

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E-SD2016

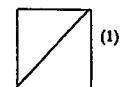
Désignation de l'entreprise : M C E				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2015 et clos le : 30/06/2016				Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises		OA		2 106 704	
Production vendue - Biens		OB			
Production vendue - Services		OC		34 155	
Production stockée		OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE			
Subventions d'exploitation reçues		OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT			
TOTAL 1			OM	2 140 859	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON		1 462 124	
Variation de stocks (marchandises)		OO		2 674	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		193 578	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW		45	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9			
TOTAL 2			OJ	1 658 420	
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	482 439
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)			SA	482 439	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	2 140 859	
Période de référence	GY	du	01/07/2015	GZ	au 30/06/2016
Date de cessation			HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux lieux

CODE POSTAL 91700

VILLE Sainte Geneviève des Bois

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique WOLFERSBERGER Prénom(s) MICHEL

Nom marital % de détention 98,6 Nb de parts ou actions 2465

Naissance : Date 21081953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE E MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique PRUDHOMME Prénom(s) PATRICIA

Nom marital WOLFERSBERGER % de détention 0,2 Nb de parts ou actions 5

Naissance : Date 08121953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE DE MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise M C E

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° B Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° B Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux lieux

CODE POSTAL 91700

VILLE Sainte Geneviève des Bois

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SRL	Dénomination	TMS PLUS
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 0 3 2 8 9 5 3	% de détention	40
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX
Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MELMARMA
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 3 3 2 6 8 4 0	% de détention	10
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX
Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2015

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) (1)	1	61 376
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %) (2)	2	3 683
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (3) (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6%) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	3 683

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				7

(1) Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

(2) Pour des rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7.5 %

(3) Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance «en germe» cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)(report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	3 683
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement(3)	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	3 683
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	3 683

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement(3)	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe)+ ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD

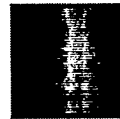
- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW)

Annexe



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques ans
- Matériel et outillages industriel ans
- ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes

M C E

P1

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

Attestation (Modèle sans observation)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise MCE pour l'exercice du 01/07/15 au 30/06/16 et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en € :	2 646 320,61
- chiffre d'affaires en € :	2 140 858,89
- résultat net comptable en € :	220 953,25

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

M C E

P3

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

Attestation Modèle avec observation(s) (limitations)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise MCE pour l'exercice du 01/07/15 au 30/06/16 et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables à l'exception de :

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe ci-dessus, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en € :	2 646 320,61
- chiffre d'affaires en € :	2 140 858,89
- résultat net comptable en € :	220 953,25

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

**RAPPORT SANS RESERVE ET AVEC UN PARAGRAPHE D'OBSERVATIONS
SOULIGNANT UNE INFORMATION DONNEE DANS L'ANNEXE**

A la suite de la mission qui nous a été confiée et en notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué un examen limité des comptes de MCE relatifs à l'exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de . Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cette mission d'examen limité selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes de MCE et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe concernant

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

Immobilisations

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 821		
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 821		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 316		13 000
Installations générales, agencements et divers	7 241		
Matériel de transport	13 869		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 148		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	56 575		13 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	987 873		170 000
Autres titres immobilisés	6 000		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	993 873		170 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 269		183 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			9 821	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 821	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			16 316	
Inst. générales, agencements et divers			7 241	
Matériel de transport			13 869	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			32 148	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			69 575	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		50 400	1 107 473	
Autres titres immobilisés			6 000	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		50 400	1 113 473	
TOTAL GÉNÉRAL		50 400	1 192 869	

Amortissements

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	9 821			9 821
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 821			9 821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 316	2 889		6 205
Inst. générales, agencements et divers	7 241			7 241
Matériel de transport	13 869			13 869
Mat. de bureau, informatique et mobil.	30 197	1 279		31 476
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	54 624	4 168		58 792

TOTAL GÉNÉRAL	64 445	4 168		68 613
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Amortissements (suite)

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	985 071		985 071
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	991 071		991 071
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	324 294	324 294	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	20 839	20 839	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	345 133	345 133	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	1 336 204	345 133	991 071
----------------------	------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 500		2 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	122 272	122 272		
Personnel et comptes rattachés	31 773	31 773		
Sécurité sociale et autres organismes	24 397	24 397		
Impôts sur les bénéfices	47 655	47 655		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 034	4 034		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	23 563	23 563		
Autres dettes	380 959	380 959		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	637 153	634 653	2 500	
----------------------	----------------	----------------	--------------	--

Charges à Payer

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 376
Dettes fiscales et sociales	43 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	63 892

Produits à Recevoir

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	

TOTAL

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

TOTAL		
-------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Crédit-Bail

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail	
-----------------------------------	--

Engagements Financiers

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

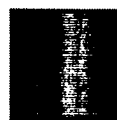
TOTAL	
-------	--

MCE

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	30/06/2016	30/06/2015	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	297 366	139 096	158 270

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation		2	(2)
- Autres charges d'exploitation	45	80	(35)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	25 952	23 424	2 528
- Charges financières		7	(7)
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	98 152	46 814	51 338
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	225 121	115 622	109 499

Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/07/15 au 30/06/16

Edition du 14/09/16

Tenue de compte EURO

M C E

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2016	%	Net (N-1) 30/06/2015	%
Ventes de marchandises	2 106 704	98,4046	1 811 413	98,0842
- Coût d'achat des marchandises	1 464 092	68,3881	1 318 367	71,3868
MARGE COMMERCIALE	642 612	30,0165	493 046	26,6974
Production vendue	34 155	1,5954	35 380	1,9158
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	34 155	1,5954	35 380	1,9158
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 140 859	100,00	1 846 794	100,00
- Consommation en provenance des tiers	248 283	11,5974	288 522	15,6229
VALEUR AJOUTÉE	428 483	20,0146	239 904	12,9903
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	8 769	0,4096	5 857	0,3172
- Charges de personnel	122 349	5,7149	94 951	5,1414
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	297 366	13,89	139 096	7,5318
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits			2	0,0001
- Dotations aux amortissements et provisions	4 168	0,1947	1 964	0,1063
- Autres charges	45	0,0021	80	0,0043
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	293 153	13,6932	137 055	7,4212
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	25 952	1,2122	23 424	1,2684
- Quote part opérations en commun			7	0,0004
- Charges financières				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	319 105	14,9055	160 472	8,6892
Produits exceptionnels			4 167	0,2256
- Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			4 167	0,2256
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	98 152	4,5847	46 814	2,5349
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	220 953	10,3208	117 825	6,38
Produits de cession d'éléments d'actif			4 167	0,2256
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS			4 167	0,2256

Emplois et Ressources

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	225 121	115 622
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	13 000		Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles	170 000	15	- incorporelles		
- immobilisations financières			- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports	117 825	176 002
Remboursem. dettes financières			- autres capitaux propres		
			Augmentation dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	183 000	15	TOTAL DES RESSOURCES	342 946	291 624
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	159 946	291 609	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variations EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation :				
- stocks et en-cours		2 674	2 674	(7 527)
- avances et acompt. versés sur comm.				
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation		91 791	91 791	35 981
Variation des dettes d'exploitation :				
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation		72 641	72 641	(8 729)
TOTAL		167 105		

VARIATION NETTE EXPLOITATION I	167 105	19 724
---------------------------------------	----------------	---------------

Variations HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	180 169		(180 169)	(320 520)
Variations des autres créditeurs		121 552	121 552	(369 495)
TOTAL	180 169	121 552		

VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II	(58 617)	(690 015)
---	-----------------	------------------

TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II)				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement				(670 291)
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			108 488	

Variations TRÉSORERIE				
Variations des disponibilités	193 120		(193 120)	185 535
Var. concours banc. et solde crédit.				
TOTAL	193 120			

VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(193 120)	185 535
---------------------------------------	------------------	----------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)				
Emploi net			(84 632)	(484 756)
Ressource nette				

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

M C E

Période du 01/07/15 au 30/06/16
Edition du 14/09/16
Tenue de compte EURO

ACTIF	Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement	320 520	500 689	180 169
Disponibilités	328 434	521 554	193 120
Total I	648 954	1 022 243	373 289
PASSIF	Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus			
Concours bancaires courants			
Total II			
TOTAL (I - II)	648 954	1 022 243	373 289

M.C.E.

Société par actions simplifiée au Capital de 150 000 Euros

Siège Social : 3 Rue de la Fosse aux Leux

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

M.C.E. S.A.S.

Société par actions simplifiée au Capital de 150.000 Euros
3 rue de la Fosse aux Leux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapport sur les comptes annuels

du Commissaire aux Comptes
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 30.06.2016

Rapport

sur les comptes annuels de l'exercice clos le **30.06.2016**

Mesdames,
Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été renouvelée lors de votre assemblée générale ordinaire du 30.06.2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30.06.2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **M.C.E. S.A.S.** , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

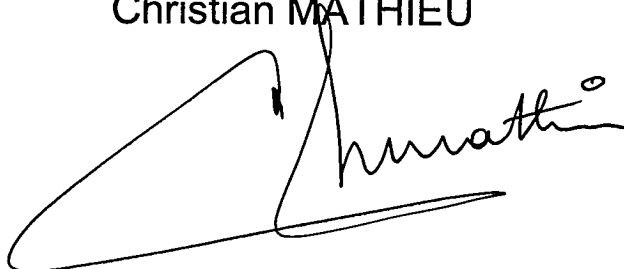
II - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ris-Orangis,
Le 28 Octobre 2016

Mathieu et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Associé responsable du dossier
Christian MATHIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Mathieu', is written over the printed name 'Christian MATHIEU'. The signature is stylized with a large loop at the beginning and a cursive script.

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 6		
		Net 3		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 821
		Fonds commercial (1)	AH	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 316
		Autres immobilisations corporelles	AT	53 259
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	122 402
Créances rattachées à des participations		BB	985 071	
Autres titres immobilisés		BD		
Prêts		BF		
Autres immobilisations financières *		BH	6 000	
TOTAL (II)		BJ	1 192 869	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL
	En cours de production de biens		BN	
	En cours de production de services		BP	
	Produits intermédiaires et finis		BR	
	Marchandises		BT	154 689
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	324 294
		Autres créances (3)	BZ	20 839
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	500 689
		Disponibilités	CF	521 554
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	
		TOTAL (III)	CJ	1 522 064
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 714 934	
		IA	68 613	
			2 646 321	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise M C E		Exercice N	
		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 125 568
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 953
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	26 063
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 272
	Dettes fiscales et sociales	DY	107 860
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	380 959
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	637 153
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 646 321
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	634 653	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : M C E				Exercice N		Neant ☐ *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 106 704	FB		FC	2 106 704
	Production vendue { biens * services*	FD		FE		FF	
		FG	34 155	FH		FI	34 155
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 140 859	FK		FL	2 140 859
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 140 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 462 124
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 674
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	247 578
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 769
	Salaires et traitements*					FY	93 367
	Charges sociales (10)					FZ	28 982
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	4 168
						GB	
						GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	45
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 847 706
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	293 153
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 169
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	23 783
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	25 952
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	25 952
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	319 105

(RENVOI : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032